

Agression d'une journaliste à Caen

Juste après l'annonce des résultats des élections européennes, le dimanche 9 juin, une journaliste du BRI de Caen a été prise violemment à partie lors d'une manifestation spontanée et non encadrée alors qu'elle réalisait quelques plans avec son téléphone.

Les manifestants se sont montrés hostiles à la présence des médias. Notre consœur a eu son sac à main et son téléphone arrachés. En tentant de les retenir, elle s'est blessée au poignet. Elle a pu récupérer ses affaires un peu plus tard.

La CGT apporte son soutien à notre consœur actuellement en arrêt maladie.

La direction de France 3 Normandie a souhaité porter plainte. Sa démarche a été refusée par la police qui ne retient que la plainte des personnes concernées.

La CGT rappelle les préconisations qui s'appliquent lors des manifestations. Les reportages doivent se réaliser à deux, des EPI sont mis à disposition enfin le droit de retrait des salariés peut aussi s'exercer dans des circonstances de tournage qui peuvent sembler difficiles.

La CGT condamne les attaques à l'encontre des journalistes dans l'exercice de leur travail. La liberté de la presse est un droit constitutionnel, dans ces temps troublés il ne peut être remis en cause par qui que ce soit.

Caen, le 17 juin 2024